

Veillez noter que la langue d'origine de ce document est l'anglais, et que toutes les traductions non anglaises ont été générées à l'aide d'un logiciel de traduction automatique. Nous espérons que cela facilitera l'engagement et la compréhension, mais nous reconnaissons qu'il peut y avoir des inexactitudes dans le processus de traduction.

# Groupe consultatif technique

## Document d'information

### POINT DE L'ORDRE DU JOUR : TAGED07-02 Rapports narratifs

28 juin 2022 - En ligne

## Rapports narratifs

Résumé	Ce document fait le point sur les propositions du GAT concernant l'élaboration de directives sur les rapports narratifs pour les OBNL, en tenant compte des commentaires de la réunion précédente.
But/Objectif du document	Fournir au TAG une vue d'ensemble de l'approche proposée actualisée pour l'élaboration de directives sur les rapports narratifs pour l'INPAG et le dernier texte de l'exposé-sondage, et obtenir l'avis du TAG sur les aspects des directives qui devraient être obligatoires et si les rapports narratifs devraient être soumis à une période de transition plus longue.
Autres éléments de soutien	N/A
Préparé par	Philip Trotter
Actions pour cette réunion	<p>Pour que le TAG fournisse des conseils sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'approche proposée actualisée pour l'élaboration de directives sur les rapports narratifs et le texte de l'exposé-sondage ;</li> <li>• Les aspects de l'approche proposée qui devraient être obligatoires pour les OSBL ; et</li> <li>• La durée de la période de transition autorisée pour que les OSBL appliquent les directives de déclaration narrative.</li> </ul>

## Groupe consultatif technique

### Rapports narratifs

#### 1. Fond d'écran

- 1.1 Le TAG a reçu un aperçu des réponses au document de consultation et une proposition d'approche initiale pour l'élaboration de directives sur les rapports narratifs pour l'INPAG lors de la réunion de mai 2022.
- 1.2 Suite aux commentaires obtenus du TAG sur cette proposition initiale, les propositions ont été mises à jour et affinées et le texte de l'exposé-sondage a été élaboré.
- 1.3 Ce document fournit au TAG un aperçu de l'approche proposée mise à jour et du texte de l'exposé-sondage connexe. Le TAG est invité à donner son avis sur ces propositions, sur les aspects de l'approche proposée qui devraient être obligatoires pour les OSBL, et sur la durée de la période de transition autorisée pour les OSBL afin d'appliquer les directives de déclaration narrative par rapport au reste de l'INPAG.

#### 2. Approche proposée actualisée

- 2.1 Le TAG a précédemment fourni des conseils sur une proposition d'approche de cadre et de principes pour les directives relatives aux rapports narratifs, basée sur la déclaration de pratique existante de l'IASB et les directives de pratique recommandées de l'IPSASB. Cette proposition exigeait que les OBNL présentent des commentaires narratifs pour discuter et analyser les états financiers et rendre compte des informations sur la performance en matière de fourniture de biens et de services.
- 2.2 Une série de commentaires ont été formulés sur l'approche proposée, notamment :
  - la nécessité de veiller à ce que l'approche et le langage soient encore adaptés pour les rendre plus simples et spécifiques au secteur, notamment en ce qui concerne les rapports de performance ;
  - la prise en compte des approches existantes au niveau des juridictions ; et
  - la nécessité d'examiner quels aspects seraient obligatoires et la possibilité d'une période de transition prolongée.



**INTERNATIONAL FINANCIAL REPORTING**  
FOR NON PROFIT ORGANISATIONS

- 2.3 Suite à ce retour d'information, l'approche proposée pour les rapports narratifs a été affinée, comme résumé ci-dessous.

Rapports équitables et équilibrés				
Même NPO que les états financiers et période de rapport cohérente				
Caractéristiques qualitatives : Représentation fidèle, Pertinence, Comparabilité, Vérifiabilité, Opportunité, Compréhensibilité.				
Un aperçu de l'ASBL.	Informations sur les performances.	Objectifs et stratégies financiers.	Une analyse des états financiers de l'ASBL.	Une description des principaux risques et incertitudes de l'ASBL.
Informations contextuelles, y compris la forme juridique, la structure, la gouvernance, le but, la mission, la vision ; et les principales activités, les relations importantes.	Objectifs et plans de performance et ce qui a été réalisé. Mesures et descriptions pour démontrer la performance	Comment ceux-ci soutiennent la réalisation de ses objectifs de performance	Les changements et tendances significatifs et leur impact sur la réalisation de ses objectifs de performance	Comment ceux-ci sont liés aux objectifs de performance et aux objectifs et stratégies financiers. Les changements significatifs et les mesures d'atténuation.
Peut exclure le matériel sensible				

- 2.4 L'approche actualisée a été présentée au GCP lors de sa dernière réunion. Un résumé de la discussion et des demandes du GCP est inclus dans l'annexe A.
- 2.5 Dans le cadre des dernières propositions de rapports narratifs, il existe désormais une exigence minimale obligatoire pour les OBNL :
- présenter des informations permettant aux utilisateurs de comprendre quels sont les objectifs de performance de l'OSBL et ce qu'il a fait au cours de la période de reporting pour atteindre ces objectifs de performance ; et
  - présenter des commentaires pour discuter et analyser les états financiers de l'ASBL.
- 2.6 Parallèlement à cette exigence obligatoire, il est proposé que ces informations soient présentées conformément à certains principes, notamment :
- les informations sur les performances et le commentaire des états financiers doivent porter sur le même OSBL et la même période de déclaration que les états financiers ;
  - lors de la sélection et de la présentation des informations sur les performances et du commentaire des états financiers, l'ASBL applique les

caractéristiques qualitatives et les contraintes omniprésentes en matière d'information de la section 2 Concepts et principes omniprésents ;

- l'OSBL doit également s'assurer que les informations sur les performances et les commentaires des états financiers présentés sont justes et équilibrés ; et
- la non-divulgence de certains aspects des informations sur les performances et des commentaires des états financiers est autorisée lorsqu'un OBNL s'engage dans des activités "sensibles". Cela signifie que lorsque les activités de l'OBNL seraient compromises par certains aspects du rapport narratif, par exemple des programmes spécifiques en matière de droits de l'homme, ceux-ci peuvent être omis.

2.7 Il est proposé que les informations obligatoires pour les utilisateurs qui intègrent les exigences en matière d'informations sur la performance et de commentaires des états financiers soient réparties en thèmes définis. Les directives de base comprendront des détails supplémentaires sur le contenu recommandé (mais non obligatoire) pour chacun de ces sujets. Le contenu recommandé de haut niveau est présenté dans le tableau ci-dessous.

Sujets	Contenu recommandé de haut niveau du sujet
Un aperçu de l'ASBL	<p>Des informations contextuelles qui permettent aux utilisateurs de comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• qui est l'OSBL - forme juridique, structure, modalités de gouvernance ;</li> <li>• la raison d'être de l'OSBL - but, mission, vision ; et</li> <li>• ce que fait l'ASBL - l'environnement dans lequel elle opère, ses principales activités, ses relations importantes avec d'autres entités.</li> </ul>
Informations sur les performances	<p>Informations permettant aux utilisateurs de comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• quels sont les objectifs de performance de l'OSBL et ce qu'il avait l'intention d'atteindre au cours de la période de déclaration ; et</li> <li>• ce qu'elle a fait pour atteindre ces objectifs de performance et ce qu'elle a réalisé au cours de la période de référence.</li> </ul>



	<p>Pour présenter ces informations, il faudra fournir aux utilisateurs des mesures et des descriptions de la performance qui permettent à l'OSBL de démontrer sa performance pour la période de déclaration.</p>
<p><b>Des informations sur les objectifs et les stratégies financières de l'OSBL et sur la manière dont ils soutiennent la réalisation de ses objectifs de performance.</b></p>	<p>L'OSBL devrait discuter de ses objectifs financiers et de ses stratégies relatives à sa situation financière, ses revenus et ses dépenses, ses actifs nets et ses flux de trésorerie. Ceci devrait être fait de manière à permettre aux utilisateurs des états financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• pour comprendre les objectifs et les stratégies financières de l'OSBL ;</li><li>• d'identifier les ressources qui doivent être gérées par l'OSBL pour les atteindre ; et</li><li>• comment ces objectifs et stratégies financières soutiennent la réalisation des objectifs de performance de l'OSBL.</li></ul>
<p><b>Une analyse des états financiers de l'OSBL, y compris les changements et tendances significatifs et la manière dont ceux-ci ont un impact sur la réalisation de ses objectifs de performance</b></p>	<p>L'OSBL devrait inclure une analyse des changements et tendances significatifs de sa situation financière, de ses revenus et dépenses, de ses actifs nets et de ses flux de trésorerie, ainsi que de l'impact de ceux-ci sur la réalisation de ses objectifs de performance. Il convient de faire preuve de jugement pour s'assurer que l'accent est mis sur les éléments significatifs et importants des états financiers, et l'OSBL ne doit pas se contenter de répéter les informations présentées dans les états financiers.</p>
<p><b>Une description des principaux risques et incertitudes de l'OSBL</b></p>	<p>L'OSBL devrait discuter des principaux risques et incertitudes qui affectent la réalisation de ses objectifs de performance et sa situation financière, ses revenus et dépenses, ses actifs nets et ses flux de trésorerie. Cela devrait inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• une explication de la manière dont ces risques et incertitudes sont liés aux objectifs de performance et aux objectifs et stratégies financiers de l'OSBL ;</li><li>• une explication des changements survenus dans ces risques et incertitudes depuis la dernière date de rapport ; et</li><li>• comment l'OSBL gère les risques et les incertitudes.</li></ul>

2.8 Des conseils sont également fournis sur la présentation (y compris sur les références croisées aux informations contenues dans les états financiers et externes au rapport financier général), les informations comparatives, la cohérence des rapports, ainsi que la divulgation des jugements et la présentation d'autres informations.

- 2.9 Un guide de mise en œuvre est destiné à fournir un soutien supplémentaire aux OSBL pour se conformer aux exigences de cette section des directives. En plus des liens vers les orientations internationales et au niveau des juridictions actuellement inclus, il comprendra des exemples qui seront développés au cours des prochains mois.
- 2.10 Une section a été rédigée pour le reporting narratif qui s'ajoute au contenu de l'IFRS for SMEs. Pour le texte d'orientation principal, afin d'aider les membres du TAG à comprendre où le texte provenant d'autres cadres internationaux d'information financière ou de niveaux juridictionnels peut avoir été incorporé dans INPAG, l'approche suivante est utilisée.

Couleur du texte	Explication
Noir	Texte original de la norme IFRS for SMEs
<del>Barré rouge</del>	Suppression du texte dans le texte original de la norme IFRS for SMEs
Vert	Changement de terminologie uniquement
Violet	Texte issu des normes IFRS
Bleu	Texte original INPAG
<u>Bleu souligné</u>	Texte issu des normes IPSAS
Orange	Texte issu des cadres de niveau juridictionnel

- 2.11 L'annexe B contient un registre des conseils et des demandes précédemment fournis par le GAT.

**Question 1 :** Le TAG a-t-il des commentaires sur l'approche proposée pour les exigences de rapport narratif et le texte de l'exposé-sondage, y compris l'exclusion des informations sensibles et la façon dont elles sont caractérisées ?

### 3. Exigences obligatoires

- 3.1 Le document de consultation proposait que le rapport narratif soit une exigence obligatoire en vertu de l'INPAG et les répondants étaient favorables à cette approche. Ceci en reconnaissance du fait que fournir des informations supplémentaires au-delà des états financiers était important dans le contexte des OSBL.
- 3.2 Bien que le PAG, le TAG et les participants au groupe de discussion et à d'autres événements de sensibilisation aient également été favorables à son inclusion, certains se sont inquiétés du fait que le fait d'exiger de tous les OBNL qu'ils se

conformement aux exigences de rapport narratif pourrait avoir un impact sur l'adoption de l'INPAG.

- 3.3 Le reporting narratif est un domaine qui pourrait apporter des avantages significatifs tant aux utilisateurs des rapports financiers à usage général des OBNL qu'aux OBNL eux-mêmes. Cependant, les directives internationales dans ce domaine ne sont pas obligatoires et seules quelques juridictions obligent les OBNL à entreprendre ce type de rapport.
- 3.4 L'approche proposée consiste en un noyau minimum obligatoire de rapports narratifs conformes à certains principes. En adoptant cette approche, elle laisse une liberté considérable aux OSBL individuels pour déterminer comment ils présentent les informations sur la performance et les commentaires des états financiers. Bien que les sujets soient obligatoires, le contenu recommandé ne représente qu'une façon pour les OSBL de se conformer. L'objectif est de permettre aux utilisateurs d'évaluer la performance de l'OSBL et d'avoir un

**Question 2 :** Le TAG soutient-il une exigence obligatoire de rapport narratif pour les OSBL ? Dans l'affirmative, le TAG soutient-il la proposition d'une exigence obligatoire qui oblige les OBNL à se conformer à certains principes et sujets, mais qui laisse la liberté aux OBNL individuels de déterminer comment ils présentent les informations sur la performance et les commentaires des états financiers ?

contexte pour les informations incluses dans les états financiers.

#### **4. Dispositions transitoires**

- 4.1 En plus de la discussion sur la question de savoir si et quels aspects des rapports narratifs devraient être obligatoires, il y a également une question sur les dispositions de transition.
- 4.2 Pour certains OSBL, la présentation de l'information narrative peut être difficile à mettre en œuvre au début, en particulier si les ressources sont affectées en priorité à la transition vers la comptabilité d'exercice et/ou à l'introduction d'un nouvel ensemble de normes d'information financière. Il peut également y avoir des questions concernant les exigences d'audit et/ou d'assurance plus large que les juridictions déterminent comme pouvant s'appliquer aux rapports narratifs.



- 4.3 Afin de soutenir les OSBL dans la transition vers et l'application des INPAG, une option est de permettre une période de transition plus longue pour les rapports narratifs par rapport aux autres sections des INPAG. Cela permettra aux OSBL de s'assurer qu'ils produisent des états financiers conformes aux INPAG, avant de chercher à mieux répondre aux besoins des utilisateurs en satisfaisant également aux exigences en matière de rapports narratifs.

**Question 3 :** Une période de transition prolongée devrait-elle être autorisée pour le reporting narratif afin de permettre aux OSBL qui pourraient trouver difficile la mise en œuvre du reporting narratif de se concentrer d'abord sur la production d'états financiers conformes aux normes INPAG ?

## 5. Prochaines étapes

- 5.1 Sur la base des commentaires obtenus du PAG lors de sa réunion précédente et du TAG lors de cette réunion, les propositions seront révisées et testées lors d'un groupe de discussion qui se tiendra à la mi-juillet. Le texte de l'exposé-sondage de l'INPAG pour le rapport narratif de la section 36 sera finalisé après cette contribution.

Juin 2022

## Annexe A - Résumé des discussions et des demandes du PAG

Le GCP était dans l'ensemble favorable à l'inclusion d'exigences obligatoires en matière de rapports narratifs, l'opinion exprimée étant qu'en plus de répondre aux besoins des utilisateurs et de soutenir la responsabilité publique, ces rapports aident à améliorer la performance globale.

L'approche plus intégrée a été considérée comme une amélioration par rapport aux propositions précédentes.

Les commentaires spécifiques sur les propositions relatives à la communication de l'information sur les performances et l'analyse des états financiers ont été inclus :

- Les OBNL doivent s'assurer que les objectifs et les indicateurs de performance découlent de leur mission ;
- Des conseils seront nécessaires pour les OSBL qui ont des objectifs de performance à long terme qui ne se traduisent pas facilement en une seule période de rapport ;
- La non-divulgaration pour les activités sensibles pourrait être utilisée à mauvais escient si elle est définie de manière trop large ;
- Les OBNL ne devraient pas avoir à noter s'ils n'ont pas divulgué d'informations sur des activités sensibles, car cela pourrait également causer des problèmes ;
- Devra-t-il y avoir une divulgation s'il y a une incertitude quant à la continuité de l'exploitation de l'OSBL ?
- A-t-on réfléchi à la question de savoir si des paramètres financiers spécifiques seront exigés dans le cadre de l'analyse des états financiers ?

Un éventail de points de vue a également été exprimé quant aux exigences supplémentaires en matière de rapports qui pourraient être incluses au-delà des informations sur la performance et de l'analyse des états financiers. Celles-ci comprenaient la possibilité d'inclure :

- L'exposition aux risques climatiques ;
- Rapports sociaux et environnementaux ;
- Équilibre entre les sexes ;
- la diversité ; et
- Sauvegarde ;

L'opinion sur une période de transition prolongée était divisée. Certains membres du GCP ont noté que l'expérience dans leurs juridictions indiquait qu'une transition prolongée pourrait être nécessaire étant donné que des ressources seraient consacrées à l'adaptation aux nouvelles exigences en matière de rapports financiers. D'autres membres du GCP ont toutefois fait remarquer que les OSBL auraient un certain nombre d'années pour se préparer à l'introduction d'INPAG et que les propositions n'étaient pas onéreuses. Une option potentielle d'avoir deux "niveaux" avec les OSBL qui sont en mesure de faire des rapports le faisant lors de l'adoption initiale d'INPAG et d'autres OSBL étant autorisés plus longtemps à se conformer à l'exigence de rapport narratif a également été soulevée.

## Annexe B

## Journal des conseils et des demandes

Date	Demandes	Statut	Notes
04/05/2022	Inclure une question spécifique à commenter sur l'exigence minimale obligatoire pour comprendre quels domaines peuvent créer un défi dans la pratique, en soulignant les problèmes spécifiques. Sollicitez également des commentaires sur le contenu de l'exigence minimale obligatoire.	En cours	Accepté. Aura des questions spécifiques à commenter
04/05/2022	Les aspects d'assurance de l'élément de rapport obligatoire à inclure comme une question spécifique à commenter	En cours	Pour discuter plus avant de la mesure dans laquelle nous voulons entrer dans les aspects d'assurance dans le cadre de l'orientation.
04/05/2022	Expliquez l'approche du niveau minimum d'informations dans la base des conclusions.	En cours	D'accord, cela sera dans Base des conclusions.
04/05/2022	Utiliser les directives qui ont été élaborées dans d'autres juridictions pour informer l'élaboration des directives de l'INPAG. Tenir compte du contenu de la ligne directrice elle-même et des liens avec d'autres lignes directrices.	En cours	D'accord, j'ai examiné les approches d'autres juridictions et j'y ferai référence dans le cadre des conseils de mise en œuvre.
05/10/2021	Développer une base de conclusions pour souligner la réflexion dans l'approche du rapport narratif	En cours	Inclus dans le projet

Date	Conseils	Notes (le cas échéant)
04/05/2022	Le fait d'avoir des exigences obligatoires pourrait affecter le niveau d'adoption. Pour réduire les obstacles, l'élément obligatoire doit être limité au minimum.	L'élément obligatoire est au minimum dans le projet. SMCs sur les exigences obligatoires
04/05/2022	Il peut être déroutant d'avoir un seul rapport comprenant deux sections (état financier et performance) et il peut être préférable d'avoir deux rapports séparés. Cela peut être pertinent lors de l'examen des dispositions d'assurance.	Les commentaires sur les performances et les états financiers sont désormais intégrés.
04/05/2022	La proposition pour l'analyse des états financiers semble bien car elle est large. Une simplification et un langage plus simple sont nécessaires pour expliquer ce qui est requis en notant que l'IASB et l'IPSASB avaient des points de départ différents.	D'accord. Avoir simplifié
04/05/2022	Utilisez les termes objectifs financiers et stratégies financières pour les différencier des objectifs et stratégies organisationnels plus larges.	Terminé
04/05/2022	La proposition relative au contenu et au langage de la performance semble appropriée, sachant que décider des objectifs à rapporter et savoir quels indicateurs/mesures de performance sélectionner peut être un défi pour les OSBL. Des conseils supplémentaires	Des conseils de mise en œuvre supplémentaires seront rédigés



	seront nécessaires. Bien que les NPO puissent trouver cela difficile, cela contribue à des résultats positifs.	
04/05/2022	Des exemptions peuvent être nécessaires lorsque la transparence pourrait nuire aux opérations et à la mission d'un OBNL	Accepté. Texte rédigé à ce sujet
05/10/2021	Tenez compte du travail effectué à l'échelle internationale sur les rapports narratifs pour vous assurer que le projet ne réinvente pas la roue. Une déclaration de pratique pourrait être utile.	Ont examiné les approches internationales. Qu'il s'agisse d'une déclaration de pratique ou d'une exigence obligatoire faisant partie des CGS
05/10/2021	Tenez compte de l'expression "rester simple" ou "leader mondial" et du lien avec ce qui pourrait être audité pour fournir une assurance sur les informations d'intérêt public. Soyez clair sur la portée des rapports narratifs. Il pourrait être utile de créer des groupes de discussion pour en discuter.	Nous avons cherché à rester simples tout en répondant aux exigences minimales. Un groupe de discussion a été utilisé pour discuter et nous leur soumettrons des propositions actualisées.
05/10/2021	Examinez si les rapports narratifs pourraient être facultatifs pour faciliter la transition vers les nouvelles directives, ou s'ils devraient être en phase 2.	Envisage une transition plus longue. Sera un SMC